Corporation Terranueva

(auparavant, Axe Exploration inc.)

États financiers consolidés
30 septembre 2019 et 2018
(en dollars canadiens)

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Corporation Terranueva

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation Terranueva (la « Société ») et de sa filiale aux 30 septembre 2019 et 2018, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit
Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société et de sa filiale, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 septembre 2019 et 2018;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 et la période de 307 jours close le 30 septembre 2018;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 et la période de 307 jours close le 30 septembre 2018;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 et la période de 307 jours close le 30 septembre 2018;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance
Nous sommes indépendants de la Société et de sa filiale conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société et de sa filiale à poursuivre leurs opérations. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société et de sa filiale à poursuivre leurs opérations, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société et sa filiale ou de cesser leurs opérations, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société et de sa filiale.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur indépendant contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et de sa filiale;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société et de sa filiale à poursuivre leurs opérations. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société et sa filiale à cesser leurs opérations;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société et de sa filiale pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Yves Bonin.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal (Québec)
Le 23 janvier 2020

[1] FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique nº A110416

Corporation Terranueva

États consolidés de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Note	Au 30 septembre 2019 $	Au 30 septembre 2018 $
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	6	574 163	1 002 942
Avances, sans intérêt ni échéance		-	500 000
Taxes à la consommation à recouvrer		200 643	66 310
Autres montants à recevoir		20 000	-
Actifs biologiques	7	85 351	-
Stocks	8	110 306	-
Frais payés d'avance		68 476	3 780
		1 058 939	1 573 032
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	9	1 995 961	215 444
Droits d'utilisation	10	2 831 589	2 892 098
		4 827 550	3 107 542
		5 886 489	4 680 574
Passif			
Passif courant			
Comptes créditeurs et charges à payer		923 950	170 299
Obligation locative	10	18 866	22 081
Débentures	11	354 561	1 005 302
		1 297 377	1 197 682
Passif non courant			
Obligation locative	10	2 919 356	2 938 222
Débentures	11	-	953 015
		2 919 356	3 891 237
		4 216 733	5 088 919
Capitaux propres (insuffisance)			
Capital social	14	7 114 874	9
Options de conversion		-	150 865
Surplus d'apport		607 710	-
Déficit		(6 052 828)	(559 219)
		1 669 756	(408 345)
		5 886 489	4 680 574
Continuité d'exploitation	2		

Approuvé par le conseil d'administration,

(S) Pierre Ayotte, Administrateur (S) Marc-André Aubé, Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

États consolidés des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Note	Nombre d'actions	Capital social $	Options de conversion $	Surplus d'apport $	Déficit $	Total $
Solde d'ouverture		-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période		-	-	-	-	(559 219)	(559 219)
Émission d'actions		16 077 395	9	-	-	-	9
Composante capitaux propres des débentures convertibles, nette d'impôts futurs de 54 300 $		-	-	150 865	-	-	150 865
Solde au 30 septembre 2018		16 077 395	9	150 865	-	(559 219)	(408 345)
Résultat net et résultat global de l'exercice		-	-	-	-	(5 493 609)	(5 493 609)
Émission de débentures convertibles		-	-	501	-	-	501
Émission d'actions pour conversion de débentures		6 515 937	1 967 677	(151 366)	-	-	1 816 311
Émission réputée aux investisseurs d'Axe Exploration inc, lors de la prise de contrôle inversée	5						
• actions ordinaires		3 933 293	1 966 645	-	-	-	1 966 645
• options		-	-	-	113 675	-	113 675
Émission d'actions à titre de frais d'intermédiaire	5	1 250 000	625 000	-	-	-	625 000
Émission d'actions par placement privé		4 620 000	2 310 000	-	-	-	2 310 000
Émission d'actions par exercice de droits		435 536	278 743	-	-	-	278 743
Émission d'actions par exercice de bons de souscription		12 800	6 400	-	-	-	6 400
Rémunération à base d'actions	14	-	-	-	494 035	-	494 035
Frais d'émission d'actions		-	(39 600)	-	-	-	(39 600)
Solde au 30 septembre 2019		32 844 961	7 114 874	-	607 710	(6 052 828)	1 669 756

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

États consolidés du résultat net et du résultat global

(en dollars canadiens)

	Note	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 $	Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018 $
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	7	(30 975)	-
Perte de valeur des stocks	8	439 288	-
Marge brute		408 313	-
Charges			
Honoraires		482 564	283 680
Marketing et promotion		52 793	2 759
Rémunération à base d'actions		494 035	-
Salaires et charges sociales		707 473	-
Amortissement des droits d'utilisation		45 383	25 212
Amortissement des immobilisations corporelles		13 040	-
Frais généraux et administratifs		568 690	123 309
Frais financiers		345 975	178 559
Frais d'inscription		2 375 343	-
		5 085 296	613 519
Résultat avant impôts sur les résultats		(5 493 609)	(613 519)
Impôt différé	20	-	(54 300)
Résultat net et résultat global de l'exercice		(5 493 609)	(559 219)
Perte par action, de base et diluée		(0,17)	(0,03)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et dilué		32 844 961	16 077 395

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Corporation Terranueva

États consolidés des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Note	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 $	Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018 $
Activités opérationnelles			
Résultat net et résultat global de l'exercice		(5 493 609)	(559 219)
Éléments hors trésorerie			
Composante non monétaire des frais d'inscription	5	2 280 625	-
Intérêts sur l'obligation locative et les débentures convertibles		83 475	116 727
Impôt différé		-	(54 300)
Variation de la juste valeur des actifs biologiques		(30 975)	-
Perte de valeur des stocks		439 288	-
Rémunération à base d'actions		494 035	-
Amortissement des immobilisations corporelles	9	202 309	-
Amortissement des droits d'utilisation	10 ii)	60 509	25 212
		(1 964 343)	(471 580)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	12	(69 348)	100 209
		(2 033 691)	(371 371)
Activités d'investissement			
Encaisse acquise avec l'acquisition d'Axe Exploration inc.		424 695	-
Augmentation des avances		-	(500 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(1 482 826)	(215 444)
		(1 058 131)	(715 444)
Activités de financement			
Émission d'actions	5	-	9
Émission d'actions – placement privé	5	2 310 000	-
Émission d'actions – exercice de droits	5	278 743	-
Émission d'actions – exercice d'options	14	6 400	-
Émission de débentures convertibles	17	107 500	2 089 748
Frais d'émission d'action	5	(39 600)	-
		2 663 043	2 089 757
Variation nette de la trésorerie au cours d'exercice		(428 779)	1 002 942
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		1 002 942	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice		574 163	1 002 942

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(en dollars canadiens)

1 Description des activités

Corporation Terranueva (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 17 octobre 2007. Le 14 décembre 2018, parallèlement à une prise de contrôle inversée (voir note 5), la Société a changé son nom d'Axe Exploration inc. à Corporation Terranueva. La Société détient des licences de culture, transformation et vente (médicale et récréative) émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (Canada). Son siège social est situé au 803, boul. L'Ange-Gardien, L'Assomption (Québec) Canada. Ses actions sont inscrites au Canadian Stock Exchange (CSE) sous le symbole « TEQ ».

2 Mode de présentation et continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

À ce jour, la Société n'a pas généré de revenus, a cumulé un déficit de 6 052 828 $ et est considérée en mode de démarrage. La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs, sa capacité à rendre ses activités commerciales rentables et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir les fonds nécessaires par l'émission de débentures, l'émission de capital social et la signature d'une facilité de crédit (note 21), il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (IFRS) selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute important sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes des états consolidés de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

La Société fait appel à des jugements et estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société, comme le définit la note 3.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées à la note 3.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 23 janvier 2020.

(en dollars canadiens)

3 Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

a) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société depuis le 14 décembre 2018 et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Corporation Terranueva Pharma. Toutes les opérations intersociétés, les soldes, les produits et les charges sont éliminés pendant la consolidation.

b) Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse ainsi que de l'encaisse en fidéicommis.

c) Actifs biologiques

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût de ventes jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks après la récolte. La Société capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologique, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissible, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coût des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et les pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente sont inclus dans le résultat global de l'exercice auquel ils se rapportent.

(en dollars canadiens)

d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de cannabis récoltés sont transférés des actifs biologiques à la juste valeur à la récolte, ce qui devient le coût réputé initial des stocks. Les coûts après récolte sont capitalisés dans les stocks s'ils sont inférieurs à la valeur nette de réalisation. Les coûts subséquents comprennent les coûts des matériaux et de la main-d'œuvre liés au taillage, au séchage, aux essais, à l'emballage et au contrôle de qualité. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés qui se rapportent aux stocks sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans les états consolidés du résultat net et du résultat global lorsque le produit est vendu, exclusion faite des montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus, qui sont comptabilisés dans un poste distinct à même la marge brute avant amortissement inscrite aux états consolidés du résultat net et du résultat global. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimatifs pour l'achèvement, et des coûts estimatifs de la vente. L'emballage et les fournitures sont initialement évalués au coût, puis au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moindre des deux montants.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué des amortissements et des pertes de valeur. La durée et la méthode d'amortissement sont présentés ci-après :

Catégorie	Type	Durée
Matériel de culture et de production	Amortissement linéraire	5 ans
Équipements et matériel	Amortissement linéraire	5 ans
Équipement informatique	Amortissement linéraire	2 ans
Équipement de sécurité	Amortissement linéraire	5 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéraire	Le moindre de leur vie utile et la durée de vie de l'immeuble
Projets en cours	Aucun amortissement	s. o.

La valeur résiduelle, la durée de vie et le mode d'amortissement font l'objet d'un examen et sont ajustés au besoin à chaque clôture d'exercice.

Les gains et pertes à la cession d'une composante d'une immobilisation corporelle sont calculés en comparant le produit de la vente avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, puis sont comptabilisés au résultat net.

Les projets en cours ne sont pas amortis au cours de la période de construction. Ils seront amortis lorsque l'actif deviendra disponible pour l'usage auquel il est destiné.

(en dollars canadiens)

f) Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de droits d'utilisation et d'obligation locative et sont constatés au moment où le bien sous-jacent est mis à la disposition de la Société. Les droits d'utilisation sont amortis selon le moindre de la durée de vie de l'actif ou du terme du bail, à moins qu'il soit prévu que la Société deviendra propriétaire du bien, auquel cas seule la durée de vie de l'actif est prise en compte. Chaque versement sur le loyer est réparti entre l'obligation locative et le coût de financement. Ce dernier est constaté en charges sur le terme du bail afin de dégager un coût d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation locative à chaque période.

Les actifs et passifs découlant d'un bail sont mesurés initialement sur une base actualisée. L'obligation locative inclut la valeur actualisée des versements suivants :

- les paiements fixes (y compris en substances fixes), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable de devoir payer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la Société d'une option de résiliation.

Les versements au titre du bail sont actualisés au taux d'intérêt implicite du bail, si ce taux peut être déterminé, ou au taux d'emprunt marginal de la Société.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont mesurés au coût et incluent les éléments suivants :

- le montant initial de l'obligation locative;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début du bail ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur;
- une estimation des coûts de démantèlement de l'actif et de restauration du lieu.

Les versements associés à des baux à court terme ou portant sur des actifs de faible valeur sont constatés en charges sur une base linéaire. Un bail à court terme s'entend d'un bail dont le terme est de moins de 12 mois. Les actifs de faible valeur incluent de l'équipement informatique et des petits articles de mobilier.

Jugement critique dans la détermination du terme du bail

Afin de déterminer le terme du bail, la direction considère tous les faits et circonstances qui créent un incitatif économique pour exercer une option de prorogation, une option de résiliation ou une option d'achat. De telles options sont prises en compte s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. Comme le décrit la note 10, la Société prévoit exercer en avril 2020 l'option d'achat sur la propriété louée.

Cette évaluation est révisée si des événements ou des changements de circonstances importants se produisent qui affecteraient cette évaluation et qui sont sous le contrôle de la Société.

g) Impôts sur les résultats

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et de l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés aux résultats sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures, et qui n'ont pas été réglés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. Les impôts exigibles sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du passif fiscal, sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états consolidés de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôt différé

Ils sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables.

Actifs d'impôt différé

Ils sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur. Ils sont examinés à la clôture de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tous les actifs d'impôt différé ou une partie de ceux-ci; dans ce cas, les actifs doivent être diminués.

Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour des différences temporaires qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

(en dollars canadiens)

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôt différé sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt aux résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas les impôts différés correspondants sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

h) Rémunération et paiement à base d'action

La Société offre à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants admissibles un régime de rémunération fondé sur les actions. Chaque prix est considéré comme un prix distinct avec ses propres périodes d'acquisition et sa juste valeur. La juste valeur est mesurée à la date de la subvention en utilisant le modèle de tarification de l'option Black-Scholes.

Toute contrepartie payée sur l'exercice d'options d'actions est créditée au capital social. Aucun plan de la Société ne prévoit d'options de règlement en espèces. Les charges accumulées résultant des options d'achat d'actions sont transférées au capital social lorsque les options sont exercées.

Toutes les compensations sur actions réglées sont comptabilisées en fin de compte comme charges dans les états du résultat net et du résultat global avec un crédit correspondant aux options d'achat d'actions, en capitaux propres. Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition s'appliquent, la dépense est attribuée au cours de la période d'acquisition, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions ou de mandats devant être dévolus. Les conditions d'acquisition non marchandes sont incluses dans les hypothèses concernant les instruments qui devraient devenir exerçables. Les estimations sont ensuite révisées s'il y a des indices que le nombre d'instruments devant être dévolus diffère des estimations antérieures. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours.

i) Résultat par action

Le résultat par action (RPA) est calculé en fonction du nombre pondéré d'actions en circulation pour chaque période. Le RPA de base est obtenu en divisant le profit ou la perte attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cet exercice.

Le RPA dilué est calculé en prenant en compte la conversion, la levée ou l'émission éventuelle de titres seulement lorsque la conversion, la levée ou l'émission ont un effet dilutif sur le RPA. La méthode de la conversion hypothétique est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des débentures convertibles. Lorsque la Société déclare une perte, la perte diluée par action est égale à la perte de base par action causée par l'effet antidilutif des débentures convertibles.

(en dollars canadiens)

j) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté aux états consolidés de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et inconditionnel de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation.

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et selon leurs caractéristiques.

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédits attendues découlant de ses titres de créances comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances. La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

i) Actifs financiers

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

(en dollars canadiens)

ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie et avances
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer
	Composante passif des débentures convertibles

Hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées aux niveaux 1, 2 ou 3 en fonction du degré d'observabilité des données utilisées pour les évaluations de la juste valeur et de l'importance de ces données pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les niveaux sont décrits ci-dessous :

Niveau 1 – cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – données concernant l'actif ou le passif autres que les cours du marché inclus dans le niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données non observables concernant l'actif ou le passif.

k) Émission des unités

Les produits des placements unitaires sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis en utilisant la valeur résiduelle pour déterminer la valeur des bons de souscription émis.

l) Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provisions équivaut à la meilleure estimation de la contrepartie qui sera nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. La provision est estimée à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière en tenant compte des risques et des incertitudes entourant l'obligation, de sa valeur comptable et de la valeur actuelle de ses flux de trésorerie. Lorsque tous ou une partie des avantages économiques nécessaires pour éteindre une provision sont censés être recouvrés auprès d'un tiers, la créance est reconnue à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et si le montant à recevoir peut être évalué de façon fiable.

(en dollars canadiens)

4 Jugements, estimations et hypothèses

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la Société fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et des montants déclarés des produits et des charges au cours de la période de référence. La Société fait également des estimations et des hypothèses concernant l'avenir. La détermination des estimations exige l'exercice d'un jugement fondé sur diverses hypothèses et d'autres facteurs, comme l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique et d'autres facteurs, y compris l'attente d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, les jugements importants de la direction relativement à l'application des conventions comptables de la Société et des principales sources d'incertitude liées aux estimations sont présentés ci-après :

Juste valeur des actifs biologiques

La Société évalue les actifs biologiques à la juste valeur diminuée des coûts de vente jusqu'au moment de la récolte. En raison de l'historique inexistant, la Société estime les coûts de vente de sorte qu'une marge de profit est générée tout au long de la floraison. La différence entre les coûts réels et l'estimation faite par la Société est enregistrée comme une perte de valeur aux états consolidés du résultat net et du résultat global.

Exercice de l'option d'achat du bâtiment

La Société détient une option d'achat du bâtiment en avril 2020 et prévoit exercer cette option. La direction tient compte de ce jugement dans la comptabilisation des droits d'utilisation ainsi que de l'obligation locative conformément à IFRS 16 *Contrats de location*.

5 Prise de contrôle inversée et transactions liées

Le 14 décembre 2018, dans le cadre d'une entente entre la Société et Corporation Terranueva Pharma (« Pharma ») :

- la Société a consolidé son capital social sur une base de 16:1 avec des ajustements connexes à ses options d'achat d'actions en circulation, après quoi 3 933 293 actions de la Société étaient en circulation après la consolidation;

(en dollars canadiens)

- la Société a conclu un placement privé pour un produit brut total de 2 310 000 $. Dans le cadre de ce placement privé, la Société a émis 4 620 000 unités au prix de 0,50 $ l'unité. Chaque unité était composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'achat d'actions ordinaires, chaque bon de souscription pouvant être exercé pendant 18 mois à compter de la date de clôture du placement privé à un prix d'exercice de 0,65 $. Sur le produit total reçu, 2 310 000 $ ont été attribués au capital social, et une valeur de néant a été attribuée aux bons de souscription en fonction de la valeur résiduelle en utilisant le cours des actions à la date de clôture. La Société a payé des frais de courtiers de 38 150 $ pour ce placement privé;
- les actionnaires de Pharma ont reçu une action ordinaire post-consolidation de la Société en échange de chaque action ordinaire de Pharma détenue. Des frais d'intermédiaire consistant en l'émission de 1 250 000 actions ordinaires ont été versés à une partie sans lien de dépendance.

Aux fins du traitement comptable, cette transaction est considérée comme une prise de contrôle inversée de la Société par Pharma, en vertu de laquelle Pharma a acquis le contrôle de la Société par l'intermédiaire de l'émission réputée de 3 933 293 actions ordinaires (sur une base post-consolidation) aux actionnaires de la Société en fonction de l'actif net de la Société au 14 décembre 2018. Par conséquent, ces états financiers consolidés ne reflètent que l'actif, le passif, les opérations et les flux de trésorerie de Pharma pour les dates et les périodes antérieures au 14 décembre 2018 et intègrent les activités de la Société depuis le 14 décembre 2018.

La transaction constitue une prise de contrôle inversée de la Société, mais elle ne correspond pas à la définition d'un regroupement d'entreprises selon IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*. Par conséquent, l'opération de prise de contrôle inversée est comptabilisée conformément à la norme IFRS 2 *Paiement fondé sur des actions*.

Conformément à IFRS 2, les instruments de capitaux propres émis ont été comptabilisés à la juste valeur des actifs nets acquis et des services reçus. Les services reçus par la Société consistent en l'inscription de la Société à la Bourse et sont mesurés au montant de l'excédent de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis par la Société au moment de la transaction sur l'actif net acquis de la Société. La transaction avec la Société est donc comptabilisée en substance comme si Pharma avait procédé à l'émission d'actions et d'options d'achat d'actions pour acquérir l'actif net de la Société.

(en dollars canadiens)

L'acquisition a été comptabilisée comme suit :

	$
Contrepartie versée	
3 933 293 actions ordinaires présumées émises aux actionnaires de la Société[1]	1 966 645
1 250 000 actions ordinaires émises pour les frais d'intermédiaires	625 000
400 000 options d'achat d'actions ordinaires réputées émises aux actionnaires de la Société[2]	113 675
Frais de transaction	259 246
	2 964 566
Actifs net acquis	
Actif net de la Société au 14 décembre 2018	589 223
Frais d'inscription	2 375 343

(1) Selon le nombre d'actions ordinaires en circulation de la Société au 14 décembre 2018. Le prix des actions ordinaires était basé sur le prix du placement privé concurrent.

(2) Selon le nombre d'options d'achat d'actions en cours de la Société au 14 décembre 2018. La juste valeur des options d'actions ordinaires a été calculée à l'aide d'un modèle de Black-Scholes, fondé sur les hypothèses suivantes : taux d'intérêt moyen sans risque de 2,48 %, rendement de dividendes prévu de 0 %, volatilité prévue de l'encours de 100 % et durée de vie prévue d'environ 3 à 10 ans, parallèlement à l'échéance initiale des options d'actions ordinaires. La volatilité attendue a été estimée en comparant des situations comparables pour des entreprises semblables à la Société.

6 Trésorerie

	Au 30 septembre 2019 $	Au 30 septembre 2018 $
Encaisse	492 759	15 120
Encaisse en fidéicommis	81 404	987 822
	574 163	1 002 942

(en dollars canadiens)

7 Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société se composent de plants de cannabis, des semences et de plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

	Au 30 septembre 2019 $	Au 30 septembre 2018 $
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	-	-
Coûts de production capitalisés	421 824	-
Transfert vers les stocks	(367 448)	-
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	30 975	-
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	85 351	-

Au 30 septembre 2019, la juste valeur des actifs biologiques se compose de plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans les états consolidés de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 30 septembre 2019, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

(en dollars canadiens)

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans le tableau ci-après. Le tableau résume les données non observables pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente Valeur des données au détail réelles par souche	5,38 $ le gramme de cannabis séché	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 3 510 $ de l'évaluation
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	De 92 à 184 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 3 442 $ de l'évaluation
Stade de croissance Déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 4 589 $ de l'évaluation
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production	De 3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 3 442 $ de l'évaluation

8 Stocks

	Au 30 septembre 2019 $	Au 30 septembre 2018 $
Valeur nette comptable à l'ouverture de l'exercice	-	-
Coûts de production capitalisés	182 146	-
Transfert provenant des actifs biologiques	367 448	-
Perte de valeur des stocks	(439 288)	-
Valeur nette comptable à la clôture de l'exercice	110 306	-

Au 30 septembre 2019, les stocks se composent de cannabis récoltés qui sont en cours de séchage. La perte de valeur inclut un montant de 316 234 $ lié à la radiation des stocks de produits finis.

(en dollars canadiens)

9 Immobilisations corporelles

	Matériel de culture et de production $	Équipements et matériel $	Équipement informatique $	Équipement de sécurité $	Améliorations locatives $	Projets en cours $	Total $
Coût							
Solde au 30 septembre 2018	29 211	-	-	-	-	186 233	215 444
Transfert provenant des avances	-	-	-	-	-	500 000	500 000
Acquisitions	115 718	265 202	103 430	157 956	-	840 520	1 482 826
Transfert des projets en cours	-	-	-	-	273 690	(273 690)	-
Solde au 30 septembre 2019	144 929	265 202	103 430	157 956	273 690	1 253 063	2 198 270
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2018	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Valeur nette comptable au 30 septembre 2018	29 211	-	-	-	-	186 233	215 444
Valeur nette comptable au 30 septembre 2019	131 952	240 618	90 390	143 093	136 845	1 253 063	1 995 961

10 Droits d'utilisation et obligation locative

i) Montants comptabilisés aux états consolidés de la situation financière

Les états consolidés de la situation financière présentent les montants suivants relativement aux contrats de location :

	Au 30 septembre 2019 $	Au 30 septembre 2018 $
Droits d'utilisation		
Terrain	799 486	799 486
Bâtiment	2 032 103	2 092 612
	2 831 589	2 892 098
Obligation locative		
Passif courant	18 866	22 081
Passif non courant	2 919 356	2 938 222
	2 938 222	2 960 303

(en dollars canadiens)

ii) Montants comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global

Les états consolidés du résultat net et du résultat global présentent les montants suivants relativement aux contrats de location :

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 $	Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018 $
Charge d'amortissement des droits d'utilisation du bâtiment		
Constatée aux résultat net et résultat global	45 383	25 212
Capitalisée aux stocks	15 126	-
Charge d'intérêt de l'obligation locative	240 419	99 992

iii) Activités et comptabilisation des contrats de location

Les droits d'utilisation reflètent les droits d'utilisation sur un terrain et un immeuble détenus en vertu d'un bail d'un terme de 10 ans et en vertu duquel la Société a des options d'achat exerçables à tout moment depuis la signature du bail, options que la Société prévoit exercer au cours de l'exercice 2020. À cet effet, les droits d'utilisation attribuables au terrain ne sont pas amortis, alors que ceux attribuables à l'immeuble sont amortis sur une durée de vie estimative de 35 années.

Le passif au titre de l'obligation locative a été calculé à un taux d'intérêt de 8,2 % pour une période estimée initialement à 24 mois se terminant le 30 avril 2020, date de l'exercice prévu de l'option d'achat.

(en dollars canadiens)

11 Débentures

	Au 30 septembre 2019 $	Au 30 septembre 2018 $
Valeur nominale de 100 000 $, portant intérêt au taux annuel de 10 %, échues au cours de l'exercice[1]	-	100 000
Valeur nominale de 892 500 $, portant intérêt au taux annuel de 10 %, convertibles au gré du détenteur en 21 081 actions ordinaires, échues au cours de l'exercice[2]	-	905 302
Valeur nominale de 366 667 $ (1 100 000 $ au 30 septembre 2018) portant intérêt au taux annuel de 7 %, échéant en janvier 2020[3]	354 561	953 015
	354 561	1 958 317
Partie courante	(354 561)	(1 005 302)
	-	953 015

(1) Débentures rachetables à tout moment par anticipation au gré de la Société à la valeur nominale plus les intérêts courus. Ces débentures sont convertibles en 2 250 actions ordinaires au gré du détenteur, uniquement en cas de défaut de la Société ou si la Société exerce son droit de rachat anticipé. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures. Ces débentures ont été converties le 11 octobre 2018

(2) Le passif est actualisé à un taux de 20 %. Ces débentures sont garanties par les actifs présents et futurs. Ces débentures, d'une valeur de 1 000 000 $, ont été converties en 22 500 actions le 23 novembre 2018.

(3) Un tiers de la valeur nominale a été converti automatiquement en 8 250 actions ordinaires le 23 novembre 2018, et un autre tiers de la valeur nominale a été converti en 1 466 667 actions le 14 février 2019. Le dernier tiers n'est pas convertible. Le passif est actualisé à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures.

La Société n'a pas engagé de coûts de transaction importants pour l'émission de ces débentures convertibles.

12 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 $	Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018 $
Taxes à la consommation à recevoir	(134 333)	(66 310)
Autres montants à recevoir	(20 000)	-
Actifs biologiques et stocks	(603 970)	-
Frais payés d'avance	(64 696)	(3 780)
Comptes créditeurs et charges à payer	753 651	170 299
	(69 348)	100 209

(en dollars canadiens)

13 Frais financiers

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 $	Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018 $
Intérêts sur les débentures	105 556	78 567
Intérêts sur l'obligation locative	240 419	99 992
	345 975	178 559

14 Capital social

Autorisé
Nombre illimité d'action ordinaires

Les mouvements dans le capital social de la Société se détaillent comme suit :

Émis et en circulation

	Au 30 septembre 2019		Au 30 septembre 2018	
	$	$	$	$
Solde d'ouverture*	**16 077 395**	**9**	**16 077 395**	**9**
Émission d'actions pour la conversion de débentures	6 515 937	1 967 677	-	-
Émission réputée d'actions au moment de la prise de contrôle inversée (note 5)	3 933 293	1 966 645	-	-
Émission d'actions à titre de frais d'intermédiaire	1 250 000	625 000	-	-
Émission d'actions par placement privé	4 620 000	2 310 000	-	-
Émission d'actions par exercice de droits	435 536	278 743	-	-
Émission d'actions par exercice de bons de souscription	12 800	6 400	-	-
Frais d'émission d'actions	-	(39 600)	-	-
Solde de clôture	**32 844 961**	**7 114 874**	**16 077 395**	**9**

* Représente les actions émises aux actionnaires de Pharma au moment de la prise de contrôle inversée (note 5).

(en dollars canadiens)

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019		Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018	
	Quantité	Prix de souscription $	Quantité	Prix de souscription $
Solde d'ouverture				
Octroyés	2 310 000	0,65	-	-
Solde de clôture	**2 310 000**	**0,65**	**-**	**-**

La Société a émis, le 14 décembre 2018, 2 310 000 bons de souscription, d'une durée de 18 mois à un prix unitaire de 0,65 $.

Bons de souscription aux courtiers

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019		Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018	
	Quantité	Prix de souscription $	Quantité	Prix de souscription $
Solde d'ouverture	-	-	-	-
Octroyés	78 080	0,50	-	-
Exercés	12 800	0,50	-	-
Solde de clôture	**65 280**	**0,50**	**-**	**-**

La Société a émis, le 14 décembre 2018, 78 080 bons de souscription, d'une durée de 18 mois à un prix unitaire de 0,50 $. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, 12 800 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,50 $ ont été exercés pour un produit de 6 400 $, ce qui s'est traduit par l'émission de 12 800 actions ordinaires.

(en dollars canadiens)

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société.

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019		Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018	
	Quantité	Prix de souscription $	Quantité	Prix de souscription $
Solde d'ouverture	-	-	-	-
Réputées émises aux investisseurs de Axe Exploration inc. lors de la prise de contrôle inversée	400 000	1,09	-	-
Octroyées	2 225 000	0,50	-	-
Solde de clôture	**2 625 000**	**0,59**	**-**	**-**

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat actions en cours au 30 septembre 2019.

Options en circulation au 30 septembre 2019	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (année)	Prix de levée $	Date d'échéance
150 000	2,3	0,50	4 février 2022
68 750	3,4	1,60	27 mars 2023
75 000	4,3	0,80	21 janvier 2024
68 750	5,3	0,80	25 mars 2025
62 500	7,3	0,80	29 mars 2027
125 000	8,2	1,20	10 janvier 2028
2 075 000	9,4	0,50	4 février 2029
2 625 000			

Toutes les options sont exerçables sauf celles ayant un prix de levée de 0,50 $ par action.

(en dollars canadiens)

Rémunération à base d'actions

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 494 035 $ (néant pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées et elle a appliqué les hypothèses suivantes :

Hypothèses	Au 30 septembre 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,90 %
Durée de vie prévue	De 3 à 10 ans
Volatilité prévue	79 %

15 Perte par action

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 $	Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018 $
Perte nette attribuable aux actionnaires de la Société	(5 493 609)	(559 219)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	32 844 961	16 077 395
Effet dilutif des options, bons de souscription et débentures convertibles*	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	32 844 961	16 077 395
Perte par action attribuable aux actionnaires de la Société		
De base et diluée	(0,17)	(0,03)

* Pour l'exercice et la période présentés, les actions ordinaires sous-jacentes aux débentures convertibles, aux options d'achat d'actions et aux bons de souscription ont été exclues du calcul de la perte diluée par action puisque leur effet aurait été antidilutif.

(en dollars canadiens)

16 Information à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les cinq personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils regroupent les cadres supérieurs et administrateurs de la Société.

La rémunération accordée aux principaux dirigeants est constituée de ce qui suit :

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 $	Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018 $
Honoraires	145 998	178 003
Salaires et charges sociales	450 306	-
Rémunération à base d'actions	260 847	-

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a versé des frais généraux et administratifs s'élevant à 4 693 $ (45 223 $ pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018) à une société contrôlée par un administrateur. Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, laquelle représente la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

17 Instruments financiers

Gestion des risques financiers

Les activités de la Société exposent cette dernière à divers risques financiers, dont le risque de marché, y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque.

(en dollars canadiens)

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Étant donné que les actifs et les passifs, à l'exception des débentures (notes 11 et 17), de la Société sont principalement classés dans l'actif et le passif courants ou ne portent pas intérêt, ils sont peu exposés au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. La Société gère son risque de liquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 30 septembre 2019, la trésorerie de la Société s'établit à 574 163 $. Les flux de trésorerie contractuels liés aux passifs de la Société, y compris les intérêts, sont établis de la façon suivante :

Échéances contractuelles	Moins de 6 mois $	De 6 à 12 mois $	Plus de 12 mois $	Total des flux de trésorerie contractuels $
Comptes créditeurs et charges à payer	923 829	-	-	923 829
Obligation locative	135 000	135 000	2 200 000	2 470 000
Débentures convertibles	366 660	-	-	366 660
	1 425 489	135 000	2 200 000	3 760 489

Le montant de l'obligation locative échéant à plus de 12 mois reflète le terme minimal du bail de 10 ans et, par conséquent, ne reflète pas l'exercice prévu de l'option d'achat d'un montant de 2 900 000 $ en 2020 (notes 3 et 10). L'obligation locative exclut également les composantes non locatives telles les charges d'exploitation et les paiements locatifs variables, dont les taxes et les assurances qui sont toutes à la charge de la Société.

Évolution des passifs financiers

Au cours de l'exercice, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Débentures convertibles $	Obligation locative $	Total $
Solde au 30 septembre 2018	1 958 317	2 960 303	4 918 620
Conversion des débentures convertibles	(1 816 812)	-	(1 816 812)
Émission de débentures convertibles	107 500	-	107 500
Versement des intérêts accumulés au cours de l'exercice antérieur	-	(22 081)	(22 081)
Intérêts effectifs – désactualisation	105 556	-	105 556
Solde au 30 septembre 2019	354 561	2 938 222	3 292 783

(en dollars canadiens)

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts, des débentures convertibles et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

18 Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs et des créanciers, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise. La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

19 Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles sont situées au Canada.

20 Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition fédéral et provincial à la perte d'exploitation avant impôts sur les résultats, comme indiqué ci-dessous :

	Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019		Pour la période de 307 jours close le 30 septembre 2018	
Taux d'imposition attendu	26,625	%	26,9	%
Économie d'impôt attendue en raison de la perte	1 462 673	$	159 217	$
Dépenses non déductibles	(763 971)	$	-	$
Perte d'impôt reportée et non comptabilisée	(698 702)	$	(104 917)	$
Charge d'impôts sur les résultats	-	$	(54 300)	$

La Société dispose d'un montant approximatif de pertes autres qu'en capital de 3 179 450 $ pour réduire le résultat imposable au fédéral et au provincial des années ultérieures, dont 2 624 231 $ expirent en 2039 et 494 997 $ expirent en 2038.

(en dollars canadiens)

21 Événements postérieurs à la date de clôture

En décembre 2019, la Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie de 2 000 000 $ (le « Crédit rotatif »). Selon les modalités du Crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le Crédit rotatif accordé est d'une durée minimale de une année et portera intérêt à un taux annuel de 9,95 % lorsque le Crédit rotatif sera utilisé.